

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi le 3 mars 2026, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers suivants :

Présents : René Roy (01)
Junior Bernier-Gagnon (02)
Sébastien Gagné (03)
Pascal Quévillon (05)
Dany Quévillon (06)
Absent : Éric Bolduc (04)

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

040-03-2026

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Sébastien Gagné et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2026**
3. **PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORÊT
 - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
4. **FINANCES**
5. **TABLE DES MAIRES**
6. **ADMINISTRATION**
 - 6.1. LISTE DES DOCUMENTS POUR DESTRUCTION D'ARCHIVES
 - 6.2. OCTROI DE NUMÉRO CIVIQUE
 - 6.3. LOTISSEMENT DU TERRAIN DU CIMETIÈRE
 - 6.4. REPRÉSENTANTS AU RÉSEAU BIBLIO ATNQ
7. **PÉRIODE DE QUESTION**
8. **AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. MAL MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS
 - 8.2. CONCOURS DE ST-VALENTIN
 - 8.3. BILAN DES ADL
9. **INSPECTEUR**
10. **VOIRIE**
11. **FORÊT**
12. **CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
 - 12.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CDESC
 - 12.2. APPUI AU RÉSEAU BIBLIO
13. **CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 13.1. PAVL – VOLET DOUBLE VOCATION 2026
14. **RÈGLEMENT**
 - 14.1. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #217 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX
15. **PÉRIODE DE QUESTION**
16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

041-03-2026

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 FÉVRIER 2026

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 3 février 2026 soit accepté tel que rédigé.

042-03-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit ;

Salaires payés avec les dépôts #20 à 38 pour un total de 12 171,20\$;

Comptes payés avec les transactions #25 à 42 et les chèques #5 à 7 pour un total de 66 801,24\$;

Comptes à payer avec les transactions #43 à 50 et les chèques #8 et 9 pour un total de 62 918,12\$.

043-03-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORÊT

Il est proposé par : M. Dany Quévillon
Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec les transactions #3 à 7 pour un total de 380 245,95\$.

044-03-2026

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER le compte payé, soit ;

Compte payé avec le chèque #490 pour un total de 857,42\$.

TABLE DES MAIRES

Le maire résume les points traités.

045-03-2026

LISTE DE DOCUMENTS POUR DESTRUCTION D'ARCHIVES

Il est proposé par : M. Dany Quévillon
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la liste des documents suivants soient détruits, conformément aux règles du calendrier de conservation des archives en vigueur :

Liste pour la Municipalité (2018)	Liste pour la forêt (2018)
- Mise à jour au Grand Livre	- Mise à jour au Grand Livre
- Bordereaux de dépôts	- Bordereaux de dépôts
- Perceptions des comptes	- Paiements de vente de bois
- Journaux des paies	- Factures
- Factures	- TPS/TVQ
- TPS/TVQ	- Conciliations bancaires
- Conciliations bancaires	

046-03-2026

OCTROI DE NUMÉRO CIVIQUE

ATTENDU QUE le conseil municipal a reçu une demande de Vidéotron pour un ajout de numéro civique sur le lot où il y aura l'installation d'une tour de télécommunication;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon

Secondé par : M. Pascal Quévillon;

Et résolu à l'unanimité;

QUE l'ajout de numéro civique soit fait comme suit :

Numéro de lot : 3 615 747 (seulement la tour de télécommunication)

Adresse : 9, chemin Rivard

QUE l'achat et l'installation de la plaque et le poteau requis à l'identification du terrain, sera fait par le propriétaire.

047-03-2026

LOTISSEMENT DU TERRAIN DU CIMETIÈRE

CONSIDÉRANT la demande de lotissement déposée par la Fabrique de Christ-Roi visant le terrain du cimetière;

CONSIDÉRANT l'analyse du projet présenté au conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le projet, dans sa forme actuelle, aurait pour effet de créer un cimetière enclavé, sans accès direct à une rue publique;

CONSIDÉRANT QU'un tel enclavement est incompatible avec la vocation d'utilité publique du cimetière ainsi qu'avec le règlement de lotissement # 150;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal d'assurer un accès permanent, sécuritaire et conforme au cimetière;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité privilégie une solution permettant d'intégrer l'accès au cimetière au lot 4 169 900 appartenant à la Municipalité;

CONSIDÉRANT le croquis modifié joint à la présente résolution illustrant l'intégration d'une bande de terrain d'environ dix (10) mètres de largeur au lot 4 269 900;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Dany Quévillon

Secondé par : M. Pascal Quévillon;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal refuse la demande de lotissement telle que présentée;

QUE le conseil municipal demande à la Fabrique de Christ-Roi de céder à la Municipalité une bande de terrain d'environ dix (10) mètres de largeur en échange d'une servitude de passage permanente, telle qu'illustrée au croquis joint, afin d'assurer un accès public conforme au cimetière;

QUE cette bande de terrain soit intégrée au lot 4 269 900;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis afin de donner effet à la présente résolution.

048-03-2026

REPRÉSENTANTS AU RÉSEAU BIBLIO ATNQ

ATTENDU QUE la Municipalité doit nommer un élu représentant désigné du réseau biblio ainsi qu'un responsable;

ATTENDU QUE cet élu pourra assister aux élections et à aux assemblées générales annuelles du réseau biblio;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné

Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil nomme Monsieur Jules Grondin, maire représentant désigné du réseau biblio;

QUE l'adjointe administrative Daphne Lessard soit désignée comme la responsable du comptoir de service de la Municipalité de Berry auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec.

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

MAI, MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS

L'administration a fait une commande d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts organisé par le Ministère et l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue. La distribution se fera les 12 et 13 mai 2026.

CONCOURS ST-VALENTIN

Dans le cadre du concours de la St-Valentin organisé par l'agente de développement, plusieurs citoyens ont partagé des commentaires exprimant ce qu'ils apprécient particulièrement de leur municipalité. Nous désirons mettre en lumière ces commentaires. Les citoyens apprécient entre autres : les sentiers d'observation près du Lac-Berry, les activités organisés dans la municipalité, l'entraide des gens ainsi que la tranquillité entre forêt, paysages et lacs.

BILAN DES ADL

Le maire fait un résumé du portrait des réalisations des agentes de développement locaux de la MRC d'Abitibi pour l'année 2025;

Nombre d'activités organisées par les ADL : 316

Nombre de projets dans lesquels les ADL sont impliquées : 130

Nombre de comités dans lesquels les ADL sont impliquées : 83

Nombres de formations suivies par les ADL : 31

Nombres de rencontres pour les activités, comités et rencontres des ADL : 678

Montant reçu en subvention en lien avec les demandes de subventions effectuées par les ADL : 1 104 320\$

Nombres de demandes d'aides financières effectuées par les ADL : 113

050-03-2026

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CDESC

ATTENDU QUE la Corporation du développement économique social et du centre organise une activité de sculpture de neige entre le 1^{er} février et le 15 mars 2026;

ATTENDU QUE la CDESC désire remettre des prix de participations lors de la clôture de l'activité le 21 mars 2026 qui sera suivi d'un souper;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil désire donner un montant de 250\$ pour contribuer aux prix de participations de l'activité de sculpture de neige.

051-03-2026

APPUI AU RÉSEAU BIBLIO

ATTENDU QUE le prêt entre bibliothèques (PEB) constitue un service essentiel permettant aux citoyennes et citoyens d'avoir accès à une vaste gamme de documents, favorisant ainsi la culture, l'éducation et l'information, particulièrement dans les milieux ruraux;

ATTENDU QUE ce service repose depuis de nombreuses années sur la tarification postale réduite accordée aux livres de bibliothèques par Postes Canada, une mesure qui permet d'échanger des documents à coût raisonnable;

ATTENDU QUE le projet de loi C-15, actuellement à l'étude à Ottawa, propose de retirer cette tarification réduite des obligations de Postes Canada, ce qui ferait en sorte que la société d'État ne serait plus légalement tenue d'offrir ce tarif préférentiel;

ATTENDU QUE l'abolition de cette tarification entraînerait une augmentation marquée des coûts d'expédition, une réduction de l'offre de prêt entre bibliothèques et, dans certains cas, pourrait compromettre la viabilité même de ce service essentiel pour les communautés;

ATTENDU QUE le Réseau BIBLIO ATNQ invite les bibliothèques et les municipalités à se mobiliser rapidement afin de faire valoir l'importance de maintenir cette mesure auprès du ministre fédéral responsable;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné;
Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité transmette une lettre au ministre fédéral M. Joël Lightbound afin de lui faire part de ses préoccupations quant aux impacts négatifs qu'aurait l'abolition de cette tarification sur les services offerts à la population;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au Réseau BIBLIO ATNQ ainsi qu'aux instances gouvernementales concernées.

PAVL – VOLET DOUBLE VOCATION 2026

La Municipalité recevra 25 400\$ pour le programme d'aide à la voirie locale – volet Double vocation pour l'année 2025.

052-03-2026

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #217 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS-ES MUNICIPAUX

Avis de motion est donné par M. Junior Bernier-Gagnon, que le conseil adoptera le règlement #217 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présents : 0

053-03-2026

SUR PROPOSITION du conseiller M. René Roy; et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 19 h 41.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin
Maire

Marie-Ève Strzelec
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.